

DORSCH, KIM D.

Université de Regina

PASKEVICH, DAVID M., RIEMER, HAROLD A., SCHINKE, ROBERT S.

SRG 2006

Aptitudes et facteurs psychologiques associés à la capacité des officiels de hockey de maîtriser les situations et à leur performance

Sommaire du projet

Les recherches axées sur le développement des compétences psychologiques dans le sport ont été menées surtout auprès des athlètes et des entraîneurs. Toutefois, nous en savons très peu sur la façon d'aider les officiels à améliorer leur performance. L'objectif général de cette recherche visait donc à mieux comprendre les expériences des officiels de hockey sur glace dans leur sport et les facteurs qui ont une influence sur leur performance. Plus spécifiquement, cette recherche visait : a) à explorer les raisons de devenir un officiel de hockey sur glace, b) à recenser les sources des expériences stressantes et d'en déterminer le niveau et l'importance, c) à recenser les stratégies d'adaptation utilisées et d) à recenser les compétences nécessaires pour offrir un bon rendement.

En dépit d'une perception répandue dans le grand public, les officiels ont déclaré éprouver un niveau modéré de stress dans l'exercice de leurs fonctions. Toutefois, de nombreux facteurs de stress possibles ont été répertoriés. Mettre l'accent sur le fait de changer la situation représentait le style d'adaptation le plus fréquemment utilisé. D'autres compétences psychologiques qui augmentaient avec le niveau d'accréditation comprenaient le fait d'établir des objectifs, la concentration, le niveau de confiance et la capacité de demeurer calme et positif. On a également recensé la complexité des compétences des officiels.

Méthodes de recherche

Une méthodologie mixte regroupant des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives a été utilisée. Le projet a reçu l'approbation du Conseil d'éthique en recherche de l'Université de Regina et a obtenu le soutien de Hockey Canada et d'organismes de régie provinciaux.

Échantillon quantitatif. L'échantillon final comprenait 265 officiels (91,7 % d'hommes et 8,3 % de femmes) de niveau 1 ($n = 63$), de niveau 2 ($n = 75$), de niveau 3 ($n = 86$), de niveau 4 ($n = 29$), de niveau 5 ($n = 8$) et de niveau 6 ($n = 2$). L'âge moyen des officiels était de 28,2 ans ($SD = 13,9$, plage = 10 à 59 ans) avec une moyenne d'expérience de 9,89 années ($SD = 9,8$ années, plage = 1 à 42 ans). Deux associations provinciales ont fourni des listes de tous les officiels enregistrés. Des officiels des niveaux 1 à 4 ont été choisis au hasard et ont reçu

une invitation à participer au projet. On a tenté de communiquer avec tous les officiels des niveaux 5 et 6.

Échantillon qualitatif. On a mené 25 entrevues avec des arbitres (hommes) des niveaux 1 à 4 et sept entrevues avec des arbitres (femmes) des niveaux 1 et 2. Les participants ont été recrutés par l'entremise de leur association provinciale de hockey. Toutes les entrevues étaient semi-structurées, enregistrées et transcrites textuellement. Toutes les analyses ont été effectuées avec l'aide d'un superviseur des officiels possédant 17 années d'expérience en supervision.

Résultats de recherche

Motivations. Il existe des motivations intrinsèques (le désir de continuer à s'impliquer dans le sport, de demeurer actif et de développer des compétences), extrinsèques (financières) et sociales (l'influence des parents, des amis et des entraîneurs) dans la décision de devenir un officiel de hockey sur glace, qui sont susceptibles de différer selon les sexes. Les stratégies de recrutement efficaces comprennent l'utilisation d'entraîneurs ou de parents pour appuyer et encourager l'arbitrage comme moyen de continuer à s'impliquer dans ce sport.

Sources et intensité des facteurs de stress. En dépit de l'identification de nombreuses sources de stress, les officiels, en moyenne, ont déclaré éprouver uniquement un niveau de stress modéré. Les trois principales catégories de facteurs de stress étaient : a) la peur de commettre des erreurs, b) la violence verbale et physique provenant des joueurs, des entraîneurs et des spectateurs, et c) le fait de travailler avec un partenaire. Les officiels de niveau supérieur éprouvaient beaucoup plus de stress à l'idée de commettre les erreurs que ceux des niveaux inférieurs. Les femmes ont également indiqué devoir composer avec les commentaires inappropriés liés au sexe provenant de joueurs, d'entraîneurs et de spectateurs.

Étendue des facteurs de stress aigus. Les facteurs de stress les plus communs comprenaient le fait de rendre une mauvaise décision, la violence verbale provenant des entraîneurs, se trouver au mauvais endroit pour prendre une décision et appuyer un partenaire après qu'il ait pris une mauvaise décision. Même si les menaces de violence physique étaient rares aux niveaux inférieurs (rapportés par 15,9 % des officiels de niveau 1 et par 18,7 % des officiels de niveau 2), ces incidents atteignaient un niveau assez alarmant au fur et à mesure qu'augmentait le niveau de compétition (27,9 % des officiels de niveau 3, 44,4 % des officiels de niveau 4 et 25 % des officiels de niveau 5 ont indiqué avoir été menacés au moins une fois par saison ou plus).

Styles et stratégies d'adaptation. Les officiels ont davantage tendance à tenter de modifier la situation que de composer avec leurs réactions émotionnelles dans le cadre de la situation. Comparativement aux officiels des niveaux inférieurs, ceux des niveaux supérieurs ont indiqué a) utiliser davantage de stratégies fondées sur l'établissement d'objectifs, b) avoir davantage confiance dans leurs capacités, c) se sentir davantage capable de se concentrer

pendant les parties et de mieux composer avec les situations imprévues, d) mieux performer sous pression et e) demeurer plus calme et plus positif pendant les parties.

Les intentions des officiels. La vaste majorité des officiels avait l'intention de reprendre leur travail pour la prochaine saison (88,6 %). Toutefois, lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient l'intention d'obtenir leur accréditation au prochain niveau, 45,4 % seulement des officiels de niveaux 1 et 2 et 14,5 % seulement des officiels de niveaux 3 à 6 ont répondu de façon positive.

Catégories de compétences et de capacités. Les compétences nécessaires pour faire un bon travail d'officiel ont été classées sous cinq thèmes : a) jugement, b) compétences psychologiques, c) caractéristiques physiques, d) communication, e) connaissances et f) application.

Limites. L'échantillon comprenait très peu d'officiels et de femmes des niveaux 5 et 6. On continue de déployer des efforts pour cibler ces personnes. Il est également possible que l'échantillon ne soit pas représentatif. Par exemple, les personnes qui ont choisi de s'impliquer sont également celles qui prennent ce travail très au sérieux et qui sont susceptibles de ne pas être représentatives de la population en général.

Répercussions sur les politiques

L'un des principes directeurs de la Politique canadienne du sport veut que d'ici 2012, le milieu sportif sera axé sur le développement. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que tous les participants aient droit à un «environnement sûr et sécuritaire» (page 14). Il incombe à l'officiel sur la glace que le jeu soit « juste » et « sécuritaire » (Hockey Canada). Par conséquent, des niveaux récréatifs aux niveaux professionnels, les officiels doivent maintenir le caractère sécuritaire du hockey sur glace. Il ne faut cependant pas oublier la sécurité des officiels eux-mêmes. Les résultats de cette recherche donnent à penser que les officiels sont victimes de beaucoup de violence, ce qui a une incidence sur leur expérience du sport. Des mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des officiels, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants.

Prochaines étapes

Cette recherche a soulevé de nombreuses questions. Par exemple, il faut examiner les raisons qui expliquent pourquoi les officiels choisissent de ne pas poursuivre leur accréditation. Il faut également se pencher sur d'autres facteurs de performance et sur la façon d'aider les officiels à acquérir d'importantes compétences psychologiques. Finalement, étant donné que l'une des solutions les plus fréquemment citées pour assurer le maintien en poste des officiels consiste à mettre l'accent sur la supervision et le mentorat, il convient d'examiner la façon d'utiliser le plus efficacement possible ces rares ressources.

Principaux intervenants et avantages

La formation des officiels représente un dilemme intéressant car il n'y a en réalité aucun endroit où les officiels peuvent développer leurs compétences. Les protocoles de formation actuels mettent surtout l'accent sur le positionnement et sur la connaissance des règles. Toutefois, cette recherche donne à penser que des facteurs plus intangibles (p. ex. jugement et compétences psychologiques) sont également essentiels. L'application du nouveau savoir servira au développement de la formation des officiels et à leur perfectionnement.

Les intervenants clés comprennent :

- Hockey Canada
- Les organismes de régie provinciaux
- La Ligue nationale de hockey
- Officiels Sportifs Canada